

[Texte]

• 1005

Anyway, I do not imagine—no matter what CN tells you—that it is going to pre-empt members, not during the in camera part but when it finally goes public on Thursday, to make their own reaction; I can imagine Mr. Robichaud and Mr. Cochrane and/or Mr. Benjamin. However, you are right; perhaps it adds strength if there is a committee reaction, too.

Mr. Benjamin: I think we should submit another report to the House.

The Chairman: Okay. I have heard your concerns and I understand and agree that those two things are ticking away. The House Leader very well could ask me, what the devil are you going on another venture for if you have not resolved the CN pensions and the Seaway? I certainly want to get the Seaway resolved and the pensions, too.

That will be the priority for June, which is fine. As of now, if we could have a motion to approve the steering committee report of Thursday, May 18, I think it will help us in the real forward planning and still have the witness we have here today to start us on this journey.

Do I have a motion to approve the steering committee report? Mr. Clifford, were you going to move it?

Mr. Clifford: Yes, I was going to move it.

The Chairman: I have it moved. Mr. Reid.

Mr. Reid: My question would be, Mr. Chairman, that I have looked at the work plan you called at the steering committee report from the Standing Committee on Transport for the months of June 1987 to April 1988 and I did not see anything in it with respect to CN pensions and the St. Lawrence Seaway study.

This morning's agenda is one I would be more ready to accept and move or adopt than the work plan that was earlier—

The Chairman: That is just a work plan to justify the reference. We had not met. In effect, the agenda is that you are approving the steering committee on its work plan on that item, but you have already directed the Chair to make sure that we dispose of the two—

Mr. Reid: —items on the basis of the agenda.

The Chairman: That is right.

Mr. Clifford: Mr. Chairman.

The Chairman: Just a minute, Mr. Clifford. On this agenda you have there, as a third item, the business of the Seaway and all I said to you earlier is when this agenda

[Traduction]

De toute façon, je ne crois pas—indépendamment de ce que vous dira le CN—que cela empêchera les membres du Comité, non pas durant la séance à huis clos mais lorsque la chose sera rendue publique jeudi, de faire connaître leur propre réaction. Je peux très bien m'imaginer que ce sera le cas pour M. Robichaud, M. Cochrane et M. Benjamin ou l'un ou l'autre. Toutefois, vous avez raison, la réaction serait plus forte si elle venait également de l'ensemble du Comité.

M. Benjamin: Il faudrait à mon avis que nous présentions un autre rapport à la Chambre.

Le président: Très bien. Je connais vos inquiétudes, je comprends et je suis d'accord qu'il nous reste peu de temps pour ces deux questions. Le *Leader* de la Chambre peut très bien me demander, pourquoi diable aborder un autre sujet alors que vous n'avez pas résolu les questions des pensions du CN et de la Voie maritime du St-Laurent? Je veux certainement moi aussi que ces deux questions soient réglées.

Très bien, ce sera la priorité pour le mois de juin. À partir de maintenant, si nous pouvions proposer une motion pour approuver le rapport du comité directeur du jeudi 18 mai, nous pourrions plus facilement prévoir les semaines à venir et entendre quand même le témoin qui a été convoqué aujourd'hui afin de démarrer aussi sur cette autre question.

Puis-je avoir une motion pour approuver le rapport du comité directeur? Monsieur Clifford, allez-vous le proposer?

M. Clifford: Oui, j'allais justement le proposer.

Le président: C'est fait. Monsieur Reid.

M. Reid: Voilà, monsieur le président, j'ai examiné le plan de travail dont il est question dans le rapport du comité directeur du Comité permanent sur les transports pour les mois de juin 1987 à avril 1988, et je n'y vois rien concernant les pensions du CN et l'étude sur la voie maritime du St-Laurent.

Je serais plus disposé à accepter l'ordre du jour de ce matin et proposer ou adopter le plan de travail qui précédemment. . .

Le président: Il s'agissait simplement d'un plan de travail pour justifier l'ordre de renvoi. Nous n'avons pas siégé. En réalité, l'ordre du jour prévoit que vous approuviez le plan de travail du comité directeur sur cette question, et vous avez déjà demandé à la présidence de s'assurer que nous allions disposer des deux. . .

M. Reid: . . . faisait partie des articles de base à l'ordre du jour.

Le président: C'est exact.

M. Clifford: Monsieur le président.

Le président: Un instant, monsieur Clifford. Au sujet de l'ordre du jour que vous avez, il y a une troisième question, celle de la voie maritime. Ce que je vous ai dit